

sont remplacés par des poils normaux terminés par un fouet. Solenidion du tarse I long et étroit, celui du tarse II est nettement plus court.

LARVE (fig. 6-8) : Specimen assez fortement aplati. L'idiosoma est long de 235 μ , large de 160 μ . Pattes, gnathosoma et propodosoma sans réseau de lignes. Tarses I et II normaux avec deux griffes de forme normale. Tarse III renflé et terminé par une seule forte griffe longue de 48 à 50 μ et brusquement recourbée à un peu plus de 90° près de son sommet.

Hôte et localité : dans les fosses nasales de 4 *Clethrionomys glareolus* de Hollande. Localités : 1° Nijmegen, le 6.XI.1967 (holotype) et le 14.XI.1967 (1 paratype ♀); 2° Quartier de Hatert à Overasselt le 18 et 23.IX.1967 (♀ et larve paratypes); 3° Forêt de Horst à Nijmegen le 16.III.1967 (allotype ♂); 4° Etang de Ketelvenn à Overasselt le 6.IV.1967 (♀ paratype). Egaleme nt rencontré dans les fosses nasales d'un *Microtus agrestis*, de Nijmegen, Hollande (4 ♀♀ paratypes), le 20.XI.1967. Types et larve à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Paratypes dans la collection des auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- FAIN A., 1955. — Sur un nouvel acarien parasite des fosses nasales de la perdrix *Boydala pternistis* n. sp. — *Rev. Zool. Bot. Afr.*, LII (1-2) : 144-149.
- FAIN A., 1956. — Présence d'Acariens *Speleognathidae* Wom. dans les fosses nasales de mammifères. Description de 3 espèces nouvelles. — *Ann. Parasitol. hum. et comp.*, 30 : 155-168.
- FAIN A., 1961. — Description de la femelle de *Speleognathopsis* (*Neospeleognathopsis*) *strandtmanni* Fain 1955 (syn. *Speleognathopsis sciuri* Clark 1960). — *Bull. Ann. Soc. roy. Ent. Belgique*, XCVII (5-6) : 159-165).
- FAIN A., 1963. — Chaetotaxie et classification des *Speleognathinae*. — *Bull. Inst. Roy. Sci. nat. Belgique*, XXXIX (9) : 1-80).

ANTHRAX NOUVEAUX DU SAHARA (DIPTERA BOMBYLIIDAE)

par F.J.J. FRANÇOIS (Bruxelles)

Introduction

Je dois à l'obligeance de M. J. MATEU d'avoir pu étudier neuf *Anthrax* sahariens provenant d'élevage et qui apportent donc des données intéressantes sur la bio-écologie de ce genre. Les spécimens en question appartiennent à quatre espèces, toutes quatre nouvelles. Ils proviennent de trois régions distinctes du Sahara.

1. Une espèce est originaire de la région de Djanet (24°34' N - 9°30' E), dans le S.E. du Sahara, près de la frontière S.O. de la Libye.

2. Une deuxième espèce provient de Mazzer (Saoura) (30°20' N - 2°18' O.), de Beni Ikhlef et de Beni Abbes, localités situées dans le N.O. du Sahara.

3. Une unique femelle provient du Hoggar, Sahara méridional (approximativement 20 à 22° N. - 2 à 4° E.).

Il n'est guère douteux que ces espèces soient à inclure dans la faune paléarctique.

Les types sont déposés dans les collections du Muséum de Paris. Certains paratypes dans celles de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles.

Anthrax sahariensis n. sp. (figs. 3, 5, 12) ♂ ♀

Matériel. Holotype ♂ : Anafo, région S. Djanet, Sahara méridional, 22.V.1965, J. Mateu leg. « éclos bois sec *Acacia raddiana* SAVI » ; 1 paratype ♀ ; mêmes données, 23.V.1965.

Description : ♂ ♀. *Anthrax* noir, de petite taille (environ 5,75 mm), avec des ailes hyalines, sauf des taches peu étendues sur la base de la 3^e nervure longitudinale, sur r-m et l'origine de R₂₊₃ et sur la transverse m-cu.

Tête : 3^e article de l'antenne beaucoup plus large que le 2^e, hampe terminale du 3^e article court, plus court que la partie élargie de cet article ; face et front avec des poils noirs seulement et des écailles jaune sale ; rapport largeur front au vertex-triangle oculaire : ♀ 10 : 3,5, ♂ 2 : 1. *Thorax* : prosternum et collerette à poils blancs, parfois mêlés en dessous de quelques noirs, mésonotum et scutellum avec des soies noires, longues, des poils noirs, courts et dressés et de petites et fines écailles blanc sale et noires, pleures avec des poils noirs plus longs dans la région de l'aile et des poils jaune sale, plumula blanche. *Abdomen* : couvert de ténues écailles noires luisantes comme le mesonotum, la touffe latérale du 1^{er} tergite blanche, les autres tergites bordés principalement de poils noirs, des écailles blanchâtres plus grandes et plus larges que celles du mesonotum, en bande étroite, au niveau de la jointure des tergites et plus abondantes latéralement. *Ailes* : (fig. 12), extrême base brunie, seconde cellule basale presque entièrement hyaline, les cellules anale et axillaire le sont entièrement, la dimension des taches noires, détaillées ci-dessus, varie quelque peu, la cellule costale est blanc opaque à brun pâle, r-m est située un peu au-delà du premier tiers de la cellule discale (39 : 100) ; alula et cuilleron blanchâtres, balancier blanc jaunâtre. *Pattes* : brunes avec des soies noires, coxae I avec des poils blanc sale. *Hypopygium* ♂ : figs. 3 et 5, celui de l'unique mâle est endommagé au niveau du sommet de l'épiphallus mais il permet tout de même de distinguer la forme générale de cette pièce.

***Anthrax mateui* n. sp. (figs. 4 et 7) ♂ ♀**

Matériel : holotype ♂, « Mazzer Saoura, sorti du bois *Ephedra alata alenda*, 14.V.1962, J. Mateu ». Paratypes : 1 ♂ « Beni Ikhlef, O. Saoura, Sahara N.O., 30.V.1964, J. Mateu », « Eclor du bois vert *Ephedra alata*, en bordure de l'Erg occ. » ; 1 ♀ « Mazzer Saoura, Sahara occ., 30.VI.1962, au labo, J. Mateu », « Eclor d'*Ephedra alata* ssp. *alenda* TRAB. ».

Très semblable à *A. sabariensis* n. sp. mais s'en distingue par les genitalia mâles (comparer figs. 3 et 4, 5 et 7), par les écailles blanchâtres plus volumineuses du thorax, par la base nettement moins développée du 3^e article de l'antenne ; en outre, chez le mâle de *A. mateui* n. sp. la face est légèrement tumide. Aucune des deux espèces ne présente, chez le mâle, les écailles argentées, agglomérées en plaque, sur les tergites anaux, caractère fréquent chez les mâles du genre.

Ces 2 espèces sont proches de *A. heteropyga* SACK et de *A. trifasciata* MEIGEN, mais l'infuscation de l'aile chez *heteropyga* est nettement différente ; l'aile de *trifasciata* est assez semblable mais les genitalia mâles (figs. 1 et 4, 6 et 7) ne permettent aucune confusion.

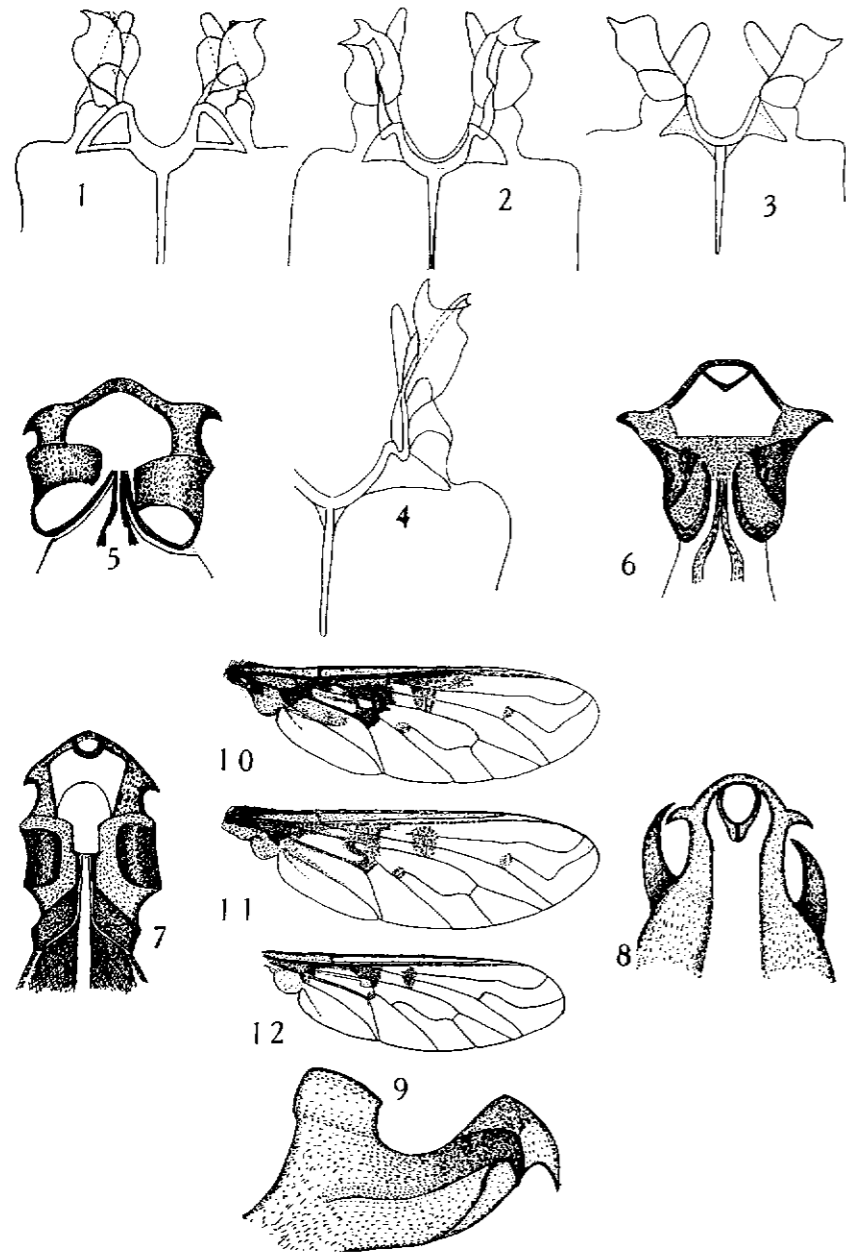
***Anthrax* sp. ign. ♀**

Matériel : 1 ♀, Timesdelssine, Hoggar, Sahara méridional 18.IV.1962, J. Mateu leg., « Sorti au labo ; dans le bois sec *Acacia raddiana* SAVI » ; avec une dépouille nymphale.

L'espèce en question est nouvelle mais en l'absence de mâles je ne me crois pas justifié de la décrire comme telle sur le vu d'un seul spécimen dont les ailes sont d'ailleurs endommagées.

C'est, de la série, l'espèce aux ailes les plus infusquées et à la vestiture la plus foncée ; la cellule costale est brun noir et toute la base de l'aile jusque légèrement au-delà de la base de la cellule discale et de m-cu, les cellules anale et axillaire sont presque entièrement brunes, la tache discale est présente, elle est confluyente avec la zone infusquée antérieure ; une tache sur la base de la 3^e cellule postérieure, le tiers apical de l'aile manque. La collerette est constituée de poils noirs et blancs, même vestiture sur le prosternum, pleures à poils noirs, plumula noire, 1^{er} tergite bordé d'une touffe de poils blancs, les autres tergites bordés de poils noirs remarquablement touffus et longs ; écailles noires minuscules sur tout le corps, écailles jaune brun, très petites, sur le mesonotum ; sur le dos de l'abdomen des traces d'assez grandes écailles blanches, aux jointures des segments.

Ce qu'on voit de l'aile se rapproche fort de l'aile de *A. caffer* HESSE mais il est peu probable qu'il puisse s'agir de cette espèce qui, sans être rare, est exclusivement sud-africaine.



Anthrax apiaster n. sp. (figs 2, 8, 9, 10, 11) ♂ ♀

Matériel. Holotype ♂, Beni Abbes, Sahara N.O., 12.V.1962, J. Mateu leg. « Eclos au labo » « Parasite des *Apidae* nichant dans le bois de figuier » ; une dépouille nymphale ; 2 paratypes ♀ ; « Beni Abbes, parasite *Apiaires* nidifiant dans le bois de figuier, 14.V.1962, J. Mateu » et « Beni Abbes, Sahara, 12.V.1962, éclos au labo, J. Mateu », même indication bio-écologique.

Description : ♂ ♀. Petit *Anthrax* noir (environ 6 mm) à vestiture jaunâtre, caractérisé par de nombreuses soies noires sur tout le corps et dont les plus longues sont les soies pré et postalaires et celles de la marge apicale du scutellum. **Tête :** face et front avec des poils noirs et des écailles jaune sale, antennes avec la hampe du 3^e article presque aussi longue que la base renflée de cet article. **Thorax :** collerette blanchâtre au-dessus, plus jaune en dessous, prosternum et pleures avec des poils jaunâtres, fines écailles jaunes sur le mesonotum mêlées, sur le scutellum, à des écailles blanches. **Abdomen :** 1^{er} tergite bordé d'une touffe de poils blancs, des poils jaunes touffus, mêlés de poils noirs, le long des tergites 2 et 3, puis des écailles blanches jusqu'à l'apex de l'abdomen ; fond de minuscules écailles noires avec au-dessus des écailles jaunes, petites et, aux jointures des tergites, des écailles blanches plus grandes, semi-dressées ; sternites avec des poils blancs, le sternite anaux avec des poils noirs. **Ailes :** fig. 10-11, peu infusquées, avec deux petites taches isolées, une sur la fourche cubitale, une autre à la base de la 3^e cellule discale ; il est possible qu'il existe un dimorphisme sexuel dans le motif brun de l'aile de cette espèce : chez la ♀ la tache discale est rattachée à l'infuscation antérieure,

FIGS. 1-4 : gonostyles, face ventrale, de 1. *Anthrax trifasciata leucogaster* WIED. 2. *A. apiaster* n. sp. (holotype). 3. *A. sabariensis* n. sp. (holotype). 4. *A. mateui* n. sp. (holotype).

FIGS. 5-7 : apex de l'épiphallus, face dorsale, de 5. *A. sabariensis* n. sp. (endommagé) (holotype). 6. *A. trifasciata leucogaster* WIED. 7. *A. mateui* n. sp. (holotype).

FIG. 8 : *Idem*, face dorsale vue d'en haut, de *A. apiaster* n. sp. (holotype).

FIG. 9 : *Idem*, vue latérale, de *A. apiaster* n. sp. (holotype).

FIGS. 10-12 : aile de 10. *A. apiaster* n. sp. (♀) (paratype). 11. *A. apiaster* n. sp. (♂) (holotype). 12. *A. sabariensis* n. sp. (♀) (paratype).

chez le ♂ elle est isolée du fait de l'absence de la bande brune située dans la cellule marginale chez la ♀, en outre celle-ci a une tache brune dans la cellule anale qui est absente chez le ♂ ; le lobe axillaire est hyalin dans les deux sexes ; alula brun pâle, cuilleron blanc et brun, balancier en majeure partie brun foncé, plumula blanche. *Pattes* : brunes avec des poils et des soies noirs, coxae à poils blanc jaunâtre. *Hypopygium* ♂ : figs. 2, 8 et 9.

L'aile de la présente espèce a une certaine similitude avec celle de *A. trifasciata leucogaster* WIED. mais elle en diffère par la forme de la cellule discale (elle est renflée en dessous chez *apiaster*), par l'infuscation des cellules anale et axillaire et par celle de la seconde cellule basale que, chez *trifasciata leucogaster*, elle occupe entièrement ; les genitalia sont différents (comparer figs. 1-2 et 6-8). Par l'infuscation de l'aile et par la forme des genitalia *apiaster* semble proche de *A. muticus* HESSE, une espèce sud-africaine.

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Imprimé en Belgique

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE DE BELGIQUE

Assemblée mensuelle du 6 mars 1968

Présidence de M. Em. JANSSENS, *Président*

Bibliothèque. — *Dons.* — Nous avons reçu des tirés-à-part de MM. H.J. BREDO (3), G. DEMOULIN (3), P. DESSART (1), J. KENBOSCH (1) ainsi que de l'Agricultural Research Center, Department of Pest Investigation, Tikkulira, Finlande (6), du Department of Biology, Amherst College, Massachusetts, USA (2) et de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Bondy, France (3). Remerciements.

COMMUNICATIONS

1. M. H. BOMANS montre les types de *Prosopocoelus crassimaxillaris* nov. sp. (*Col. Lucanidae*) dont il vient de donner la description dans le dernier fascicule de notre tome 103. M. BOMANS présente également un carton contenant des *Mantidae*, *Cicadidae* et Scorpions africains.

2. MM. G. BOOSTEN et G. CLOES font circuler une petite collection de Microlépidoptères belges.

Assemblée mensuelle du 3 avril 1968

Présidence de M. Em. JANSSENS, *Président*

Décision du Conseil. — Sur présentation de MM. H. BOMANS et J. DECELLE, M. J.J. HUGÉ, c/o I.E.T.S.E., Izel/Semois est admis comme membre assistant et le D^r Riccardo STRADI, via